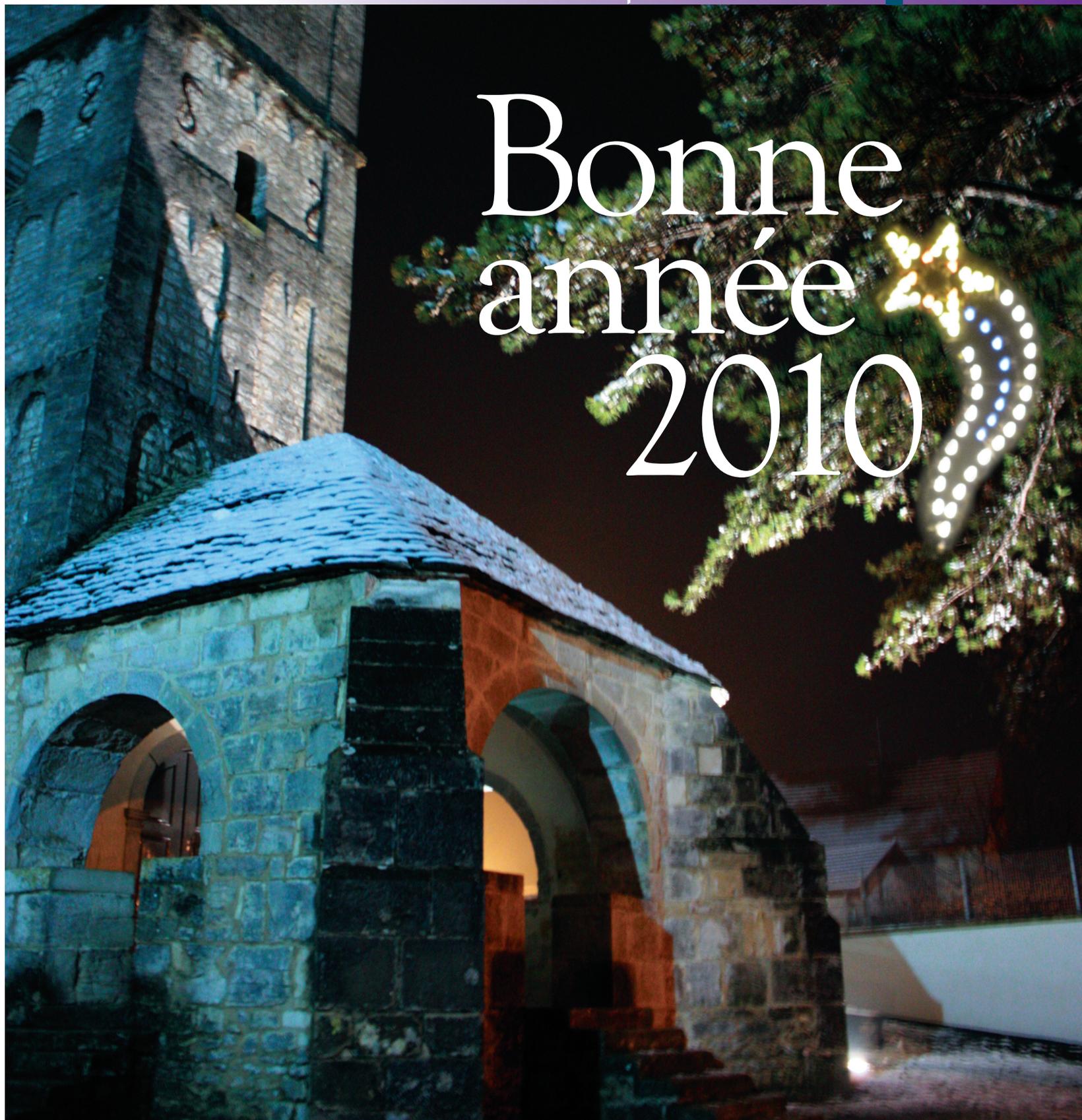


Grand loup

L'info municipale de **Boussières**

HIVER 09/10



Bonne année 2010

Amicale des Parents d'élèves / Bouilleurs de cru / Conseil Municipal des Jeunes



SOMMAIRE GRAND LOUP hiver 09/10

VIE LOCALE / page 4

- Francas
- Conseil municipal des jeunes
- Terrain multisports
- La vie des écoles
- SIVOM
- Collecte des déchets

ASSOCIATIONS / page 10

- Les Richets
- Amicale des sapeurs-pompiers
- Les anciens combattants
- Bouilleurs de cru
- Don du sang

ZOOM SUR LES PROJETS / page 16

- Commission fleurissement
- Bilan forestier

COUP DE PROJECTEUR / page 18

- Association des parents d'élèves (APE)

SOLIDARITÉ / page 21

- Les pompiers

INFOS DE DERNIÈRE MINUTE / page 22

- Recensement de la population
- Réouverture de la Caborde
- Bienvenue Boussières
- Élections régionales
- Le SCoT

ÉTAT CIVIL & MANIFESTATIONS / page 23

- Etat civil
- Programme des manifestations

MAIRIE DE BOUSSIÈRES

7, rue du Centre 25320 BOUSSIÈRES
 Tél. : 03 81 56 54 90 Fax : 03 81 56 60 62
 Courriel : mairie@boussieres.fr
 Site : www.boussieres.fr





MEILLEURS VŒUX 2010 !

Chères Boussiéroises, chers Boussiérois,

Depuis presque deux ans, avec l'équipe municipale, nous sommes en charge de notre commune. Dans un premier temps, nous avons poursuivi les travaux entrepris sous l'ancienne mandature. Aujourd'hui, nous mettons progressivement en place les actions que nous vous avons présentées lorsque nous avons sollicité vos suffrages.

Les transports, scolaires et Ginko ont été revus et optimisés. L'aire de retournement de Boussières-Maroc a été implantée et un abribus positionné au centre du village. Ils permettent de réduire les trajets, les coûts pour la commune et surtout de pérenniser la halte de Boussières-Maroc. J'en profite pour remercier la CAGB et le Conseil général qui ont accepté de financer ces travaux à 100 %.

En matière de voirie, nous avons supprimé les pavés du centre du village qui, non seulement s'étaient dégradés, mais représentaient une nuisance sonore pour les riverains. Deux ralentisseurs ont été implantés, un sur la route de Vorges et un sur celle de Besançon. Ils répondent aux nouvelles contraintes d'accessibilité qui s'imposent à toutes nos réalisations.

La mairie a bénéficié d'un petit rafraîchissement intérieur. La salle du conseil municipal a été rénovée et le sol est à niveau. Elle est prête pour les élections du mois de mars. Le reste de la mairie a fait l'objet de travaux permettant des économies d'énergie.

En matière d'économie d'énergie nous poursuivons tous nos efforts. Un variateur électronique de puissance piloté par une horloge astronomique a été monté sur le réseau d'éclairage du centre du village. Il va optimiser les heures d'allumage et d'extinction de l'éclairage public et faire progressivement baisser l'intensité lumineuse durant la nuit et donc la consommation de courant. Tout l'éclairage du village sera progressivement revu avec un objectif de retour sur investissement rapide.

Concernant la cantine et la structure d'accueil de jour, les études seront bientôt terminées et dès que les chiffrages auront été fixés nous pourrions rechercher un maître d'œuvre.

Le réseau d'eau a bénéficié d'importants investissements. Tout le système d'accrochage des pompes étant corrodé, il a été refait en acier inoxydable. La pose de compteurs sectoriels nous permet maintenant de détecter plus rapidement les fuites et de maîtriser les pertes sur le réseau qui ont déjà été réduites de moitié.

ÉDITORIAL / Grand loup / Hiver 09/10

Avec toute l'équipe municipale, je formule pour vous tous et pour vos proches, des vœux de santé et de bonheur.

Je souhaite pour notre pays plus de solidarité et de fraternité. Je souhaite pour l'Europe plus d'efficacité et de courage.

A tous, une excellente année 2010!

Les études concernant le traitement de nos eaux usées continuent. 2010 sera très certainement l'année du choix qui nous permettra de remplacer la station d'épuration. Parallèlement divers travaux seront engagés pour améliorer la qualité de notre assainissement.

La plate-forme multisports vient d'être mise en service. Le sable de surface va se tasser et le gazon artificiel prendra toute sa couleur petit à petit. Elle a été réalisée en privilégiant la qualité et la pérennité de la structure. Une recherche approfondie de subventions nous a permis de la faire financer à près de 60%. Elle sera inaugurée par le Conseil municipal des jeunes au printemps.

J'en profite pour dire quelques mots sur le Conseil municipal des jeunes qui s'implique de plus en plus et qui nous a proposé plusieurs projets pour 2010. Je veux souligner l'importance du rôle de cette action dans l'éveil à la citoyenneté active.

Cette année 2009 a aussi été marquée par plusieurs combats qu'il nous a fallu mener. Le premier est celui qui nous a permis de conserver les quatre classes de l'école élémentaire. Le second, c'est celui du maintien du bureau de poste à Boussières mais je suis persuadé qu'il faudra continuer à se battre pour le conserver.

L'année 2009 a été festive pour Boussières avec notamment la Fête Patronale organisée avec les Richets et la StarAc à la campagne avec ses courses de chariottes mémorables. Ces quelques jours de bonheur nous les devons à tous les bénévoles qui se sont investis sans compter pour le plaisir des autres. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Toutes ces actions interviennent dans un contexte de crise économique, de réformes des collectivités territoriales et surtout d'incertitudes sur nos budgets à venir. Nous sommes donc particulièrement vigilants quant à la maîtrise des dépenses publiques et nous restons prudents aussi bien sur les frais de fonctionnement que sur les investissements à réaliser. Vous l'avez compris avant d'investir il faut réduire les dépenses.

En 2010 nous allons initier des réunions de rencontres de quartier et nous vous rappelons que plusieurs rendez-vous sont donnés à la population pour les différentes commémorations.

Mon enthousiasme à gérer ce village reste intact. Il est encouragé par vos expressions de sympathie et de reconnaissance; et poussé par le souffle nouveau de nos jeunes élus du conseil des jeunes.

Tout ce travail ne serait pas possible sans l'implication des associations, de l'équipe municipale, la motivation du personnel communal et celui du Sivom. Je les remercie ici pour l'énergie qu'ils déploient au service des Boussiérois.

Bertrand ASTRIC, Maire

les francas

L'éducation en mouvement !

Accueil matin et soir

salle de motricité
de l'école maternelle
de 7 h 30 à 9 h 00
et de 17 h à 18 h 30.

Restauration scolaire

Maison des Loups
de 12 h 00 à 14 h 00.

Public accueilli

Les enfants âgés de 3 à 12 ans,
scolarisés à Boussières.

Tarifs

Accueils matin et soir : 1,70 € (1h)

2,30 € (1h30)

Restauration scolaire : 4,80€,

Équipe d'animation

- COQUET Samia
(directrice de l'accueil de Loisirs)
- LERCK Emilie (animatrice)
- GRIMM Stéphanie (animatrice)
- MARIN Valérie (personnel de service)

Équipe d'animation

Les menus élaborés par M. Tisserand, restaurateur à Montferrand-le-château sont livrés à la restauration scolaire chaque jour.

Chaque semaine les menus sont affichés à l'école maternelle (porte d'entrée de l'école et porte d'entrée de l'accueil périscolaire), à l'école élémentaire ainsi qu'à la Maison des Loups.

Les enfants inscrits à la restauration scolaire ont la possibilité d'apporter une trousse avec une brosse à dent, du dentifrice et un gobelet.

Chaque mois, les anniversaires des enfants sont fêtés avec à cette occasion un délicieux gâteau et de nombreuses surprises...

Accueils périscolaires matin et soir

Cette année encore, de multiples activités sont proposées aux enfants fréquentant l'accueil périscolaire, différents ateliers sont mis en place chaque soir de la semaine tels que :

- initiation à l'escrime
- peinture sur verre
- peinture sur porcelaine
- activités culinaires
- perles à souder
- activités de création en rapport avec les saisons, les périodes de fête (bricolages d'halloween, de Noël...)

Un planning d'activités mensuel est distribué aux familles avec les factures.



Statistique sur la fréquentation Centre de loisirs sans hébergement (petites et grandes vacances)

| Période | Nbre de jours de fonctionnement | 2008 Nbre d'enfants | 2009 Nbre d'enfants | Évolution de la fréquentation |
|------------------|---------------------------------|------------------------|------------------------|-------------------------------|
| Automne | 5j | 23 | 21 | -9 % |
| Hiver | 5j | 7 | 30 | +32,8 % |
| Printemps | 5j | 19 | 30 | +58 % |
| Été | 19j | 39 | 43 | +43 % |
| Moyenne annuelle | | 19,75 | 31 | +57 % |

Accueil de loisirs

(période de vacances scolaires)

La municipalité de Boussières et le SIVOS de Busy/Vorges-les-pins ouvrent les portes de l'Accueil de loisirs dans les locaux de la Maison des Loups une semaine aux vacances d'octobre, de février, d'avril et 4 semaines au mois de juillet.

Les enfants sont accueillis de 8h30 à 17h30 et ont la possibilité de s'inscrire avec ou sans repas ; les inscriptions se font en semaine complète.

En juillet 2009, les enfants accueillis ont pu profiter de nombreuses activités et sorties proposées sur le thème « multi-découvertes » :

- initiation à l'escrime avec un tournoi de chevaliers
- initiation au minitennis
- initiation au roller avec randonnée sur la véloroute
- rencontre intercentres avec barbecue géant

- un minicamp à la base de Loisirs de Marnay (séjour 3 jours, 2 nuits avec activités canoé-kayak, escalade, vtt, mini-golf, et veillée des campeurs...)
- sorties (Pavillon des sciences, Dinoozo, plage d'Osselle...)
- participation à la comédie musicale des FRANCAS du Doubs (avec enregistrement d'un CD).

En octobre 2009 les enfants ont pu découvrir de nombreuses activités artistiques telles que le hip hop, l'art de la table, diverses façons de peindre (avec les mains, les pieds, les yeux bandés, etc.), le Land Art (créations éphémères à partir d'éléments de la nature), le bricolage avec du matériel de récupération...

Ils ont passé une journée au centre équestre de Ferrières-les-Bois pendant laquelle ils ont pu prendre soin des poneys et profiter d'une balade équestre en forêt...

Les parents ont été invités le vendredi soir à déguster les nombreuses recettes réalisées par les enfants et à assister à un spectacle de danse.

Avant chaque période de vacances des plaquettes d'informations sont distribuées dans les écoles de Boussières et Vorges-les-Pins et sont également disponibles en mairie ainsi que dans les divers commerces de Boussières...

Pour tout renseignement :

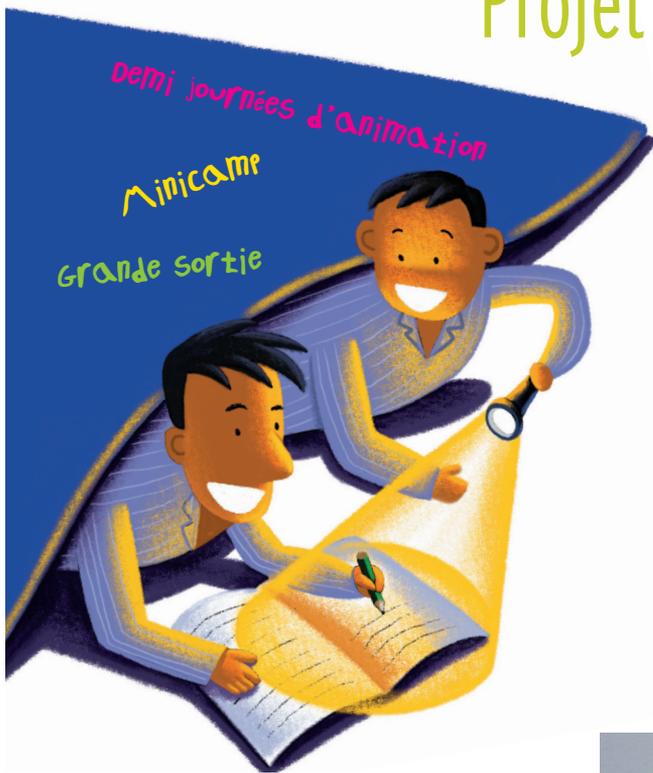
Samia Coquet. Tél. 06 08 75 17 43



Statistique sur la fréquentation Accueil périscolaire et cantine

| Période | Janvier à juin 2009 | Septembre 2009 | Octobre 2009 | Évolution de la fréquentation |
|---------|---------------------|----------------|--------------|-------------------------------|
| Matin | 11 | 21 | 20 | +48 % |
| Midi | 37 | 46 | 49 | +43 % |
| Soir | 9 | 12 | 10 | +25 % |
| Total | 57 | 79 | 79 | +39 % |

Projet action jeune (11 - 17 ans)



Ce projet a pour objectif de développer des actions pour les jeunes de la tranche d'âge de 11 à 17 ans qui ne peuvent pas ou plus bénéficier des CLSH (Centre de Loisirs sans Hébergement) des Francas en raison de leur âge. Le CMJ et son comité de pilotage (commune, écoles, Francas, APE) dont une des missions est de **participer à l'élaboration de la politique jeunesse de la commune** a souhaité impulser des actions dès 2010 pour mieux connaître les attentes de ces jeunes. Parallèlement une enquête sera mise en place début 2010 afin d'affiner la connaissance des attentes des jeunes en terme d'animation.

Après discussion auprès du CMJ et du responsable des Francas, un programme d'activités a pu être envisagé.

Pour 2010, sont prévus :

- Deux demi-journées d'animation (pour les vacances de février, printemps et toussaint)
- Un mini camp en juillet (de 5 jours)
- Une grande sortie à la journée dans un parc d'attraction



Première séance officielle du CMJ

Quoi de neuf au CMJ ?

Le premier Conseil Municipal des Jeunes a eu lieu le 22 septembre.

Les quatorze jeunes conseillers ont été accueillis par le maire, Bertrand ASTRIC, qui leur a rappelé leurs missions et leur a souhaité un bon travail.

Chaque jeune a reçu un livret « A la découverte de ta commune » expliquant le fonctionnement d'une commune. Des petits groupes ont ensuite travaillé sur chaque thème (Territoire, Sécurité, Ecole, Aide aux habitants, Gestion des déchets, Sport et Culture...). Lors de la séance suivante, le 10 novembre, ces groupes ont proposé des projets en relation avec le thème étudié.

Ce ne sont pas les idées qui manquent !
Jugez-en, voici un échantillon :

- revoir la signalisation au sol des trajets fréquemment empruntés par les enfants,
- installer plus de poubelles publiques,
- installer des panneaux solaires sur le toit des bâtiments publics,
- questionner les jeunes de la commune sur leurs envies,
- organiser des sorties pour les jeunes,
- animer une journée « nettoyage de printemps »,
- mettre en place une animation à la cantine avec un chef-cuisinier,
- faire la lecture aux personnes âgées,
- donner la carte « Avantage Jeunes » aux jeunes de la commune,
- construire un skate-park...

Comme tous ces projets ne pourront être menés, une sélection a été réalisée par vote. Se démarquent : le projet carte jeune, le skate-park, le questionnaire pour les jeunes, la journée nettoyage de printemps et l'animation avec le chef-cuisinier. Certaines très bonnes idées seront sûrement reprises par le Conseil municipal adultes (poubelles publiques, marquage au sol...).

Enfin, en dernière minute, deux représentants du CMJ auprès du CM adulte ont été élus : il s'agit de Nauréma COUTENAY et de Thomas CHATAIGNER.



Illustration non contractuelle

Terrain multisports

La réhabilitation de l'ancien terrain de tennis en terrain multisports vient de s'achever (le 11 décembre).

Ce terrain permettra la pratique de différents sports pour les jeunes de Boussières et les écoles :

- handball
- football
- volley-ball
- basket-ball
- badminton

Le terrain choisi par la commission des appels d'offres a pour dimensions 14 m x 28 m.

Il s'intègre parfaitement dans l'espace du terrain de tennis avec en plus une zone anticonfliktuelle de 10 m pour permettre la pratique du handball et de basket-ball grâce à un but recto-verso plus un panier de basket.

Le coût du terrain est de 49 974 € TTC.

Nous avons sollicité plusieurs aides :

- Le Conseil général : une aide de 26 % du montant.
- La Région : une aide de 26 % du montant.
- La CAF : une aide de 4500€.

Après la récupération de la TVA (15.4%) le coût restant à la charge de la commune sera d'environ 20 000€.

Le terrain est accessible à tout le monde.

Une inauguration sera organisée à l'initiative du Conseil des jeunes (CMJ) aux beaux jours.



La vie des écoles

Ce sont presque 150 enfants qui sont entrés aux écoles maternelle et élémentaire en septembre 2009. Il y a 2 classes en maternelle et 4 en élémentaire. Pour des raisons d'effectif, comme l'an dernier, tous les élèves de grande section sont scolarisés avec des élèves de CP. Le projet d'école concerne l'environnement et la lecture de documents scientifiques. Plusieurs actions seront menées dans le cadre de ce projet comme, par exemple, l'aménagement d'un potager dans la cour de l'école maternelle.

Outre les sorties pédagogiques habituelles, un voyage de plusieurs jours est envisagé cet année avec la classe des Cours Moyens à l'élémentaire (Mouthe).

L'exercice d'évacuation de l'école élémentaire, organisé par les pompiers de Boussières, a été réalisé peu après la rentrée ; il s'est déroulé dans de bonnes conditions.

SIVOM, des communes puissance 9

Le SIVOM de Boussières est un syndicat à la carte sans compétence obligatoire, il est composé en 2008 des 9 communes suivantes : Abbans-Dessous, Abbans-Dessus, Beure, Boussières, Busy, Larnod, Thoraise, Torpes, Vorgesles-Pins pour une population d'environ 6000 habitants.

Son siège se situe au 2 rue du Bosquet à Boussières.

M. Alain FELICE est le président de cette structure et M. Charles BASTISTE le vice-président.

Le personnel du SIVOM est composé quant à lui d'un directeur et de 6 agents techniques.

Les compétences sont multiples :

- entretien Général (voiries, bâtiments et lieux publics, espaces verts et forêt)
- maintenance des réseaux d'eau potable et assainissement
- distribution publique d'électricité

Le syndicat représente les communes auprès du SYCED (syndicat mixte d'électricité du Doubs)

- maintenance de l'éclairage public
- accueil des enfants dans les structures collectives, chez les assistantes maternelles, en périscolaire
- maintenance du parc informatique des communes
- déneigement des voiries communales (2009)

Il est à noter que toutes ces compétences ne se substituent pas aux compétences des communes lorsqu'il s'avère nécessaire de faire intervenir des prestataires pour des travaux exigeant du matériel et des qualifications que le syndicat n'a pas.

Chaque commune participe au financement du syndicat en fonction des compétences choisies.

La commune de Boussières a participé à hauteur d'environ 100 000 € pour l'année 2008, ce qui représente 25 % du budget communal section fonctionnement.

La nouvelle adhésion de la commune de Rancenay a amené la modification des statuts du syndicat au 1^{er} janvier 2009.

La nouvelle construction du centre administratif et technique situé près du stade de Boussières a permis au SIVOM le regroupement de l'ensemble du personnel et de son matériel.



Collecte des déchets, du nouveau en 2010



Du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010, le Grand Besançon s'engage dans une opération de modernisation des équipements de précollecte avec, pour tous, un bac de déchets résiduels équipé d'une puce électronique...

Cette opération va notamment permettre d'harmoniser, sur l'ensemble du territoire, le mode de présentation des déchets ménagers et de généraliser la collecte avec des bacs homologués, mis à disposition par le Grand Besançon.

Pour Boussières, cette campagne de conteneurisation se déroulera entre le 5 mai et le 12 mai 2010. Une information détaillée sera fournie à chaque habitant en temps utile mais voici les grandes lignes de ce projet.

Pour chaque foyer, distribution de 2 bacs :

- Un bac à ordures ménagères résiduelles équipé d'une puce électronique. Dans un premier temps, cette puce ne servira qu'à identifier l'utilisateur du bac. À terme, en 2012, sera mise en place une redevance incitative qui comprendra une part fixe (type abonnement) et une part variable incitative fonction des déchets présentés à la collecte.
- Un bac pour les déchets recyclables. Ce bac accueillera les déchets recyclables actuellement mis dans les sacs bleus et jaunes qui seront supprimés.

Le rythme de collecte sera le même ; une fois/semaine pour les déchets résiduels, une fois/15 jours pour les déchets recyclables.

Des conseillers sont disponibles pour répondre à vos questions au **n° vert 0 800 800 674** (appel gratuit depuis un poste fixe).
<http://www.besancon.fr>



« Les bons réflexes pour réduire les déchets »

- Lors des achats, privilégier les produits avec moins d'emballage, en vrac ou en grand conditionnement.
- Boire de l'eau du robinet.
- Mettre un « Stop Pub » sur la boîte aux lettres (disponible à la mairie ou au **n° vert 0 800 800 674**).
- Trier les déchets recyclables dans le bac prévu.
- Déposer le verre dans les conteneurs.
- Déposer à la déchetterie les produits encombrants, toxiques (solvants, peintures...).
- Utiliser un composteur si on a un espace vert.
- Penser à réparer, à donner les différents objets (ressourcerie) plutôt que de les jeter.
- Ramener chez le fournisseur les piles, batteries, pneus, appareils électriques ou électroniques, médicaments.

verres 4,1%
(recyclables)

papiers-cartons 18,2 %
(dont 12,7% recyclables)

plastiques 20,2%
(dont 1,7% flacons recyclables)

métaux 4,5%
(recyclables)

déchets fermentescibles 30,9%
(compostables)

textiles sanitaires 6,2%

déchets spéciaux 0,5%

textiles 3,2%
(recyclables)

divers 12,2%

En théorie, 57 % est recyclable : un peu de compostage, un bon tri avec recyclage et hop... il ne reste plus que 95 kg par personne et par an.

Il y a encore des efforts à faire : aujourd'hui, on en a 220 kg...

Une nouvelle saison pour l'association « Les Richets »



Khedafi Djelkhir, médaillé olympique à Pékin, est venu à la rencontre des karatékas des Richets

410 adhérents pratiquent une activité à la Maison des Loups. Cette saison, les inscriptions enfants sont en augmentation. Une nouvelle activité, l'éveil à la Gymnastique Rythmique et Sportive, a connu un franc succès. Succès également pour l'activité « Pilates » chez les adultes.

Rendez-vous le 9 mai pour le vide-grenier

Plusieurs manifestations seront organisées dans les prochaines semaines par l'association. Un repas dansant aura lieu le 6 mars 2010.

En ce qui concerne le vide-grenier, une réflexion est en cours pour installer les stands dans les rues de la commune et faire vivre ainsi le cœur du village le temps d'un dimanche.

Les bénéfices réalisés lors des dernières manifestations ont permis d'investir dans du matériel pour les activités. Ainsi, l'association a pu acquérir des tapis de sol pour la gymnastique, un mannequin pour la boxe et le karaté, une poutre et du matériel pour la GRS entre autres. Grâce à ces bénéfices, les tarifs des activités n'ont pas été augmentés au cours des dernières années.

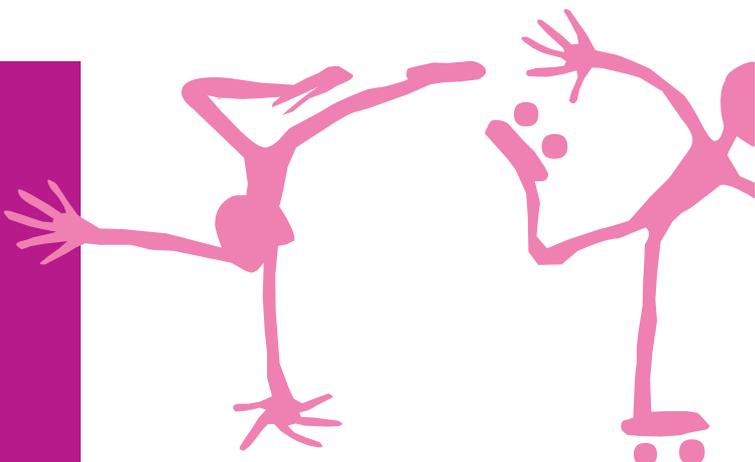
Cette année a vu l'embauche d'une nouvelle salariée, Marie Carré, qui travaille en tandem avec Isabelle Bugada pour la gymnastique enfants et la GRS.

Le gala de danse de fin d'année proposé par les petites et grandes élèves de Bibi aura lieu le 12 juin prochain. Le spectacle pourrait se faire dans une autre salle que la Maison des Loups, en raison du grand nombre de spectateurs à accueillir.



L'agenda

- Samedi 6 mars : soirée dansante
- Samedi 9 mai : vide-grenier
- Samedi 5 juin : journée de démonstration des activités
- Samedi 12 juin : gala de danse





Pour contacter « Les Richets »

Maria Guyot, présidente, 03 81 56 53 19
Yves Fadier, vice-président, 03 81 56 52 76
Florence Michy, trésorière, 03 81 56 65 18
Sandrine Jeannot, secrétaire, 03 81 56 67 57

Et le site internet www.les-richets.fr
Adresse électronique : lesrichets@laposte.net



Association des Anciens combattants

**Beaucoup d'activités
dans notre section**



Le 8 mai : après une messe célébrée en l'église de Boussières par le père HUOT-MARCHAND, les Boussiérois se sont déplacés nombreux au monument aux morts, des porte-drapeaux, ainsi que des personnes des villages voisins. Une délégation des élèves de Boussières était présente.

Après la sonnerie aux morts, M. Bertrand ASTRIC, notre Maire, a lu le message de M. Jean-Marie BOCKEL, secrétaire d'Etat à la Défense. Le message de l'Union Française des anciens combattants a été lu par Mathias BASTIEN, élève de Boussières.

Ensuite le verre de l'amitié offert par la municipalité a été servi par les conseillers et conseillères à la Maison des Loups.

Merci à vous tous d'être venus nombreux ; à M. le Maire et ses conseillers, aux élèves et à leur maître M. ZERJAL, à Yves FADIER et ses musiciens, ainsi qu'à Bernard BONNOT et sa section de pompiers.

Le 18 août : déplacement d'une délégation des anciens combattants, avec drapeau, à Beure, pour l'anniversaire de la libération de ce village. Présence très nombreuse, il faut signaler aussi que neuf vétérans américains âgés actuellement de 88 à 92 ans, blessés pendant la guerre, avaient fait ce voyage. Il y avait aussi un défilé de véhicules américains.

Ces anciens, auxquels nous devons beaucoup, ont pris la parole pour expliquer quel fut leur travail pour libérer Beure. Heureusement, une traductrice était présente pour permettre à tous de les comprendre. Deux plaques commémoratives ont été posées à Beure l'une à la mémoire des soldats américains et l'autre à la

mémoire des maquisards qui ont permis cette libération.

A la fin de cette cérémonie, un amical repas a eu lieu. Nous avons ensuite eu droit à un moment très émouvant. Nos bienfaiteurs se sont rassemblés face à nous tous et ont lancé un vibrant "VIVE LA FRANCE" que sans doute aucun de nous n'oubliera.

Le 4 septembre : cérémonie rue des Résistants, face à la plaque posée à la mémoire de Raymond EGLIN et Paul ROGNON, tombés sous les balles allemandes, lors de la libération de Boussières.

Bien des Boussiérois se sont déplacés, ainsi que des habitants des villages voisins, entre autres, M. FELICE, maire de Busy, M. GUELLE, maire d'Abbans-Dessus, Mme Françoise BRANGET, notre députée. Les conditions dans lesquelles ces deux courageux résistants ont donné leur vie ont été relatées par notre secrétaire en l'absence du Président retenu par ailleurs. Mr Bertrand ASTRIC a pris la parole pour rappeler les carnages que fit cette guerre.

Le verre de l'amitié, offert par notre section, termina cette cérémonie.

Merci à vous tous, présents, ainsi qu'aux musiciens et aux pompiers.

Le 27 septembre : cérémonie habituelle au rocher de Valmy, à la mémoire des Résistants du groupe Guy MOCQUET, fusillés à la Citadelle de Besançon le 26 septembre 1943.

D'abord messe du souvenir sous chapiteau, puis face au monument, rappel des noms de tous ceux qui ont donné leur vie pour la France. De nombreuses personnalités étaient présentes : le représentant

du préfet, Mme Françoise BRANGET, députée, plusieurs maires des villages voisins, dont M. Bertrand ASTRIC. Beaucoup de gradés de la gendarmerie et de l'armée de terre, et d'anciens combattants de différentes sections.

Je précise que le site de Valmy est à la fois émouvant, quand on lit la plaque commémorative mais d'autre part grandiose et reposant par la vue sur la vallée du Doubs que nous avons de là-haut.

Le 11 novembre : après la messe célébrée à 10 heures, à Avanne par le père Jean CRELLEROT, pour les villages d'Avanne, Grandfontaine, Boussières, etc., chacun est reparti dans sa commune pour assister à la cérémonie à la mémoire des soldats morts pour la France pendant les conflits divers.

A Boussières, cette cérémonie fut dirigée par Claude PIDANCET, vice-président de notre association en l'absence du président Robert GAUCHET. Après les sonneries officielles, le dépôt de gerbe, l'appel aux morts, la minute de silence, M. le Maire, Bertrand ASTRIC lut le message de M. Hubert FALCO, secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants, rappelant le cessez-le-feu, la signature de l'armistice le 11 novembre 1918 dans la clairière de Rethonde en forêt de Compiègne. A 11 heures, le cessez-le-feu était effectif et la France pouvait célébrer la victoire. Cinq années de guerre prenaient fin! Cette immense joie était mêlée d'un profond sentiment de deuil et de tristesse, car cette guerre avait fait 400 000 blessés ou invalides, 1 400 000 soldats sont tombés au front, 300 000 civils sont décédés.

Jamais le monde n'avait connu de guerre plus meurtrière et les vétérans de la Grande Guerre n'eurent plus qu'un mot d'ordre : "Plus jamais ça". Mais la paix qui semblait acquise le lendemain du 11 novembre ne dura pas. Hélas, vingt ans plus tard, la seconde guerre mondiale éclatait.

Ensuite c'est Naurema COUTENAY, écolière de Boussières, qui lut le message de Union française des anciens combattants et des victimes de guerre.

Le 11 novembre, dans tous les villages de France, les habitants sont réunis pour commémorer l'armistice de 1918, les monuments aux morts de nos villes et villages sont les témoins des souffrances endurées par nos aînés. Il est difficile d'imaginer qu'au sortir de la Grande Guerre, ces monuments n'existaient pas. Ces lieux de mémoire réalisés après guerre, souvent à l'initiative des anciens combattants de l'époque, sont l'expression de leur volonté : que cette guerre soit la "der des ders". Après ces lectures, le vice-président, Claude PIDANCET, a remis l'insigne de porte drapeau à notre camarade André CULTET. Pour ne pas oublier les bonnes habitudes M. Bertrand ASTRIC et ses conseillers municipaux, nous reçurent à la Maison des Loups pour partager le pot de l'amitié.

Merci à vous tous, Boussiéroises et Boussiérois, les enfants des écoles, venus en grand nombre, les musiciens de M. Yves FADIER et les pompiers du Major Bernard BONNOT.



André CULTET

INFORMATION : une modification des horaires des messes a eu lieu pour la raison suivante: M. le curé de Grandfontaine, le père Georges BULLIARD, a cessé son activité habituelle, de ce fait il ne reste donc que deux prêtres pour la paroisse de Notre-Dame du Mont qui regroupe Avanne, Aveney, Grandfontaine, Montferrand, Boussières et environs. Le père Jean CRELLEROT à Avanne et le père Bernard HUOT-MARCHAND à Boussières ne peuvent célébrer à la même heure dans 3 églises différentes. Après une réunion à la cure de Boussières avec les responsables de section et les deux prêtres il a été décidé que :

Le 11 novembre 2009, la messe a eu lieu à Avanne.

Le 8 mai 2010, la messe aura lieu à Boussières.

Le 11 novembre 2010, la messe aura lieu à Grandfontaine.

L'amicale des sapeurs-pompiers

Quelques lignes afin de vous remercier de l'accueil chaleureux que vous nous avez réservé lors de notre passage en fin année pour les calendriers 2010.

Encore merci pour tous vos dons, ceci nous permettra de participer à l'œuvre des pupilles des sapeurs-pompiers et d'acquérir du matériel pédagogique et technique pour le centre.

L'amicale des sapeurs-pompiers de Boussières vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2010.

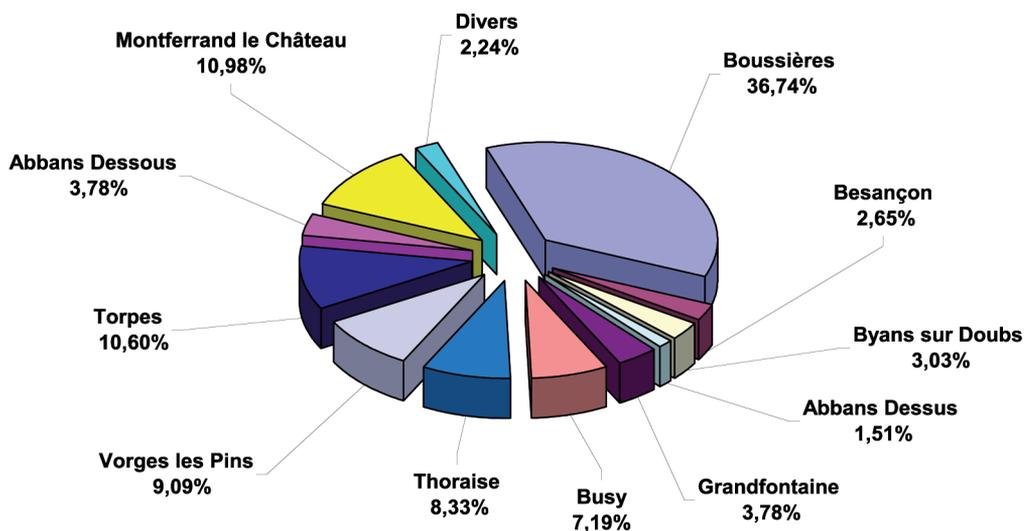
Le vice-président



Donneurs de sang bénévoles De Boussières et environs.



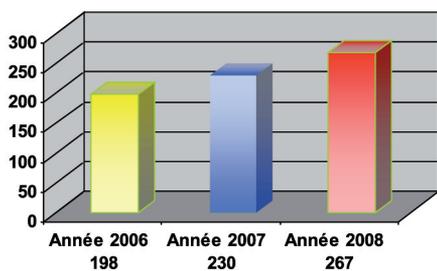
Répartition des donneurs par communes



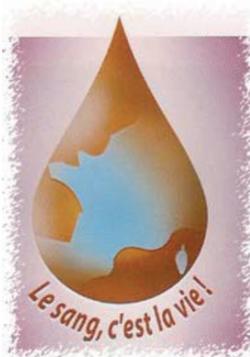
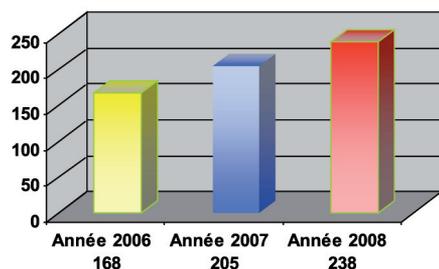
La tranche Divers correspond aux communes de Villars-Saint-Georges et Quingey avec 0,75%, Saint-Vit et Luxeuil les Bains avec 0,33 %.

Ensemble, nous pouvons faire évoluer ces pourcentages !!!

Nombre de donneurs présentés en collectes à Boussières de 2006 à 2008



Nombre de poches de sang prélevées en collectes à Boussières de 2006 à 2008



Venez nous rejoindre aux prochaines collectes qui auront lieu pour l'année 2010 :

- Mardi 16 mars
- Mardi 15 juin
- Mardi 31 août
- Mardi 9 novembre

De 16h30 à 19h30 à la Maison des Loups à Boussières

Date de l'assemblée générale le 26 février 2010 à 20h30 à la Maison des Loups.



BOUILLEURS

de CRU

De la fleur au fruit



**La modernité guidée
par le respect des traditions :**

- Un nouveau nom
- Une équipe nouvelle
- Des statuts élargis et modifiés mais l'esprit et la motivation restent les mêmes

Association intercantonale de récoltants de fruits et bouilleurs de cru Audeux-Quingey-Boussières

Parler aujourd'hui des bouilleurs de cru évoque pour la plupart d'entre nous les anecdotes cocasses et savoureuses racontées par nos grands-pères sur la fabrication de l'eau-de-vie dans nos campagnes.

Cependant, si vous prêtez une oreille attentive à leurs souvenirs, ils vous parleront aussi des variétés de fruits les plus intéressantes, des arbres qui poussent mieux ici que là, comment récolter les fruits et les conserver pendant la mauvaise saison jusqu'aux beaux jours. Bien des savoir-faire ancestraux que les techniques modernes et la grande distribution nous ont fait oublier; bien des gestes de survie d'hier réduits aujourd'hui au simple rang de folklore.

Soigner un arbre, savoir l'amputer pour mieux le guérir, l'aider à cicatriser, préparer sa charpente, prévoir ses bourgeons pour réapprendre, au rythme des saisons, que la nature nous rend ce qu'on a bien voulu lui donner.

Transmettre tout ça à nos enfants, leur donner l'envie et les moyens de reprendre le flambeau, voilà bien la véritable raison d'être de notre association.

***Gardez toujours
à l'esprit :
La terre, ce n'est
pas nos parents
qui nous l'ont laissée...
Mais nos enfants
qui nous l'ont
prêtée...***

Un atelier de pasteurisation de jus de fruits, moderne et performant, au service des petits récoltants familiaux des trois cantons : Audeux-Quingey-Boussières.

- L'activité démarre dès les premières récoltes et concerne toutes les personnes qui souhaitent conserver le jus de leurs pommes de façon sûre durant l'année qui vient.
- Acheter du jus de pomme provenant de nos vergers de la « Piroulette » est possible tout au long de l'année.
- Il n'est pas rare de voir le client mettre la main à la pâte, adhérer à l'association et intégrer l'équipe de bénévoles. Une seule condition : la bonne humeur et la convivialité sont obligatoires pendant le travail.

Votre contact : 03 81 58 66 76



Fleurissement silence ça pousse !!

Le Grand Besançon a organisé pour la 13^{ème} année consécutive l'opération fleurissement de l'agglomération. Cette année près de la moitié des communes du Grand Besançon étaient représentées : 27 communes pour un total de 145 concurrents.

Voici les lauréats de notre commune sur une vingtaine de participants :

Maison avec jardin
Prix d'excellence :
Marie-Agnès BELIARD
et Ginette MICHELOT

Potager fleuri hors bâti
Prix d'excellence :
Jean-Luc FALCONNET

Façade, balcon, terrasse
Prix d'excellence :
Bernard BLANCHOT

Nous leur présentons toutes nos félicitations et nous leur adressons également nos remerciements pour le plaisir des yeux qu'ils apportent à notre commune.

Comme nous vous l'avions expliqué dans le Grand Loup Été 2009, la commission fleurissement continue son action au sein de la commune. Cet automne, des bulbes ont été plantés dans divers massifs avant de profiter de la couleur chatoyante des premières fleurs (narcisses, tulipes, jonquilles...). La plantation des massifs continue dans l'esprit d'unité de départ, c'est-à-dire la plantation de persistants identiques à chaque entrée de la commune. Certaines personnes ont été fort déçues des plantations de cet été. Nous étions conscients du défi à relever. La tâche est de longue haleine mais nous espérons que le résultat d'ici une bonne année saura les convaincre des choix qui ont été faits. Nous ne ménageons pas nos efforts pour vous offrir un cadre de vie agréable et verdoyant. Néanmoins, la commune porte toujours sa réflexion selon trois axes :

- l'attrait esthétique
- la rusticité
- l'intérêt écologique

L'objectif est de pratiquer dans toutes nos démarches de création et d'entretien le réflexe d'une gestion plus respectueuse de l'équilibre de la nature mais aussi d'augmenter les richesses et potentiels naturels de la commune.



Bilan forestier 2009

Vente des futaies des parcelles 12 à 15
 Recette : 3678,00 €
 Dans ce contexte de crise,
 le bilan est très mitigé

Ces futaies réparties en deux lots ont fait l'objet de deux modes de vente différents :

Lot de hêtre : 53,45 €/m³, vendu au plus offrant par appel d'offres à la société Manzoni. Montant : 2089 €
 Prix moyen : 39,08 €/m³.

A cela, il faut retirer les frais de coupe et de débardage (18 €/m³) et de cubage (2526 €/m³).

Le prix du m³ ressort à 18,5 €
 Lot de chêne et divers : 44,34 €/m³, mis à la vente de Pouilley les Vignes et retiré par l'ONF devant la faiblesse de l'offre (société Manzoni : 1589 €). Après un nouvel appel d'offres infructueux, l'ONF a demandé à la société Manzoni de confirmer son intérêt pour le lot au prix qu'elle avait offert et avec notre accord, la vente a été conclue à 1589 €.

Le bilan de ce lot est encore moins positif.

Prix moyen : 35,84 €/m³.

Déduction des mêmes frais d'exploitation et de cubage, il ne reste que 15,30 €/m³.

Un prix qui nous interpelle !

Dans les deux cas, il faut retirer les frais de garderie : 12%.

Programme de travaux :

Montant du programme : 4513,00 €
 Nous avons consenti un très gros effort cette année pour mettre à jour notamment les régénérations des parcelles 9 et 26.

Parcelle 20 : les résultats du regarni de 120 pins, pris en charge par l'ONF

au titre de la garantie de reprise, sont encore loin de nos espérances. Des discussions sont en cours avec l'ONF pour une nouvelle fourniture de pins noirs à titre gratuit.

Bien que les conditions de sol et d'exposition soient particulièrement difficiles, il y avait à cet endroit des pins de bonne taille, voire beaux sur le bas de pente.

Peut-être faut-il se diriger vers une régénération naturelle progressive à l'avenir ?

Entretien des lignes : à voir si ces travaux ne peuvent pas être assurés par les chasseurs comme cela se passe dans bien des communes ?

Après ce constat peu encourageant et vu le contexte économique peu favorable, nous devons certainement revoir à la baisse les volumes de bois d'œuvre à exploiter en 2010 et 2011. En effet il n'est pas envisageable de couper des bois d'œuvre pour ne pas les vendre à leur vrai prix. Ce contexte explique aussi qu'il y ait eu seulement 12 lots de bois sur pied à vendre en décembre 2009.

Déchets verts :

Il a été constaté par le garde ONF de nombreux dépôts sauvages de déchets verts (bois de la Taille et chemin du Seterot).

Il est rappelé que ces agissements sont strictement interdits et qu'ils sont verbalisables d'autant plus qu'il existe une déchetterie prévue à cet effet sur la commune de Thoraise.

L'association des parents d'élèves (APE) de Boussières

L'APE de Boussières existe depuis près de 30 ans

Pourquoi existe-t-il une association de parents d'élèves ?

L'association existe pour améliorer ce que propose l'Éducation nationale, pour donner des moyens supplémentaires à l'équipe enseignante de réaliser des projets accessibles à toutes les familles sans distinction. L'objectif visé est donc à la fois pédagogique (amélioration des projets), et social (accessibilité aux projets).

Le second objectif de l'APE est de favoriser la rencontre entre les enfants et les adultes et, d'une manière plus large, d'être un acteur de l'animation du village au travers d'actions ouvertes à toute la population.

Mais pourquoi est-on bénévole à l'APE ?

La première motivation de tous les membres du bureau est de faire partie de la vie du village, d'être acteur dans sa commune.

Puis, selon les personnes, les motivations divergent :

« Pour moi l'important c'est de rencontrer d'autres parents. »

« Je souhaite, par ma participation, favoriser d'autres projets à l'image du spectacle « Nomade » qui a rencontré un énorme succès et auquel l'APE a grandement contribué ou du voyage prévu à Mouthe ou bien encore la sortie poneys avec les petits de la maternelle. »

« Au travers de mon engagement à l'APE je montre mon intérêt pour ce qui se passe à l'école. »

« Je suis venue à l'APE pour son aspect convivial. »

« Moi je souhaite m'inscrire dans la vie associative et l'APE répond à mes centres d'intérêts premiers à savoir être dans le partage, financer des voyages, pour que tous les enfants en profitent : quels que soient leurs moyens ils font la même sortie, la même activité. »

En tant que membre du bureau de l'APE quelles sont vos attentes, vos souhaits pour le futur ?

Communiquer davantage avec l'équipe enseignante.

Augmenter le nombre de nos adhérents pour être encore plus représentatif de l'ensemble des parents d'élèves et pour nourrir le dynamisme de l'association.

Être un élément fédérateur dans la « communauté éducative. »

Notre objectif pour l'année scolaire 2009-2010 est :

Nous faire connaître davantage des parents : créer les conditions pour que les parents et les habitants nous identifient mieux (acquérir une meilleure « lisibilité »).

L'APE, une association ouverte :

Sur la vie de la commune : souhait de travailler de manière plus complémentaire notamment avec l'association « Les Richets »

Elle participe au comité de pilotage du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Elle a organisé le 27 septembre 2009 une balade goûter ouverte à tous sur la véloroute et à la plage d'Osselle.

Les « nouveautés » de l'APE pour 2010 :

Une après-midi récréative costumée.

Des actions avec la Toupie, une ludothèque de Besançon.

L'APE en 2009 en quelques chiffres :

- 42 adhérents actuellement
- un bureau composé de 6 parents (voir ci-contre)
- une adhésion de 5 euros
- 2800 euros récoltés
- 3600 euros versés pour les actions en faveur des élèves.

« Pour cette nouvelle année 2010 l'équipe de l'APE souhaite aux familles, parents et enfants de Boussières, une année riche en partage et en moments légers et conviviaux et vous invite à les rejoindre pour le bien être de tous les enfants des écoles de la commune. »

Un site internet
apeboussieres.e-monsite.com,
une adresse mail
apeboussieres@yahoo.fr



L'APE : une équipe de parents dynamiques au service des enfants de Boussières !



De gauche à droite : Françoise BERNARD, vice-présidente, 03 81 56 66 10 - Karine PRIEST, présidente, 03 81 56 68 93 - Yannick BOUSSARD, trésorier-adjoint, 03 81 56 60 07 - Cécile JEANDOT, secrétaire, 03 81 56 86 30 - Hélène ASTRIC, trésorière, 03 81 56 54 62 - Virginie AUFFRET, secrétaire, 03 81 82 01 60

Nos prochaines manifestations

Pour plus de renseignements, contacter Karine Priest au 03 81 56 68 93



COUP DE PROJECTEUR / Grand loup / Hiver 09/10

A la sortie de l'école

M'man, nous allons voir un spectacle de marionnettes avec notre maîtresse grâce à l'AME !!!



Non mon chéri ! L'APE, l'Amicale des Parents d'Elèves,



Chaque année, l'APE organise des manifestations tout au long de l'année scolaire.



Rappelle-toi au printemps, nous avons acheté des fleurs.



Ben nous un jour, on a gagné une galette !!



Cette année, ils vont même organiser une boum costumée...



... sans oublier la fête des écoles !

En 2008/2009, l'APE a donné 1200 € pour le séjour à Mouthe des CM2, 375€ pour la journée poney des maternelles, et 620 € pour la visite à Nancray des primaires....



Vous aussi, rejoignez l'équipe dynamique de l'APE !!!!



Centre de première intervention : composer le 18 ou le 112



Depuis mars 2009, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Doubs a mis à la disposition des pompiers de Boussières un outil simple permettant d'assouplir au maximum la gestion de leur temps et de leur disponibilité appelé Dispotel.

Ainsi un pompier n'a plus la contrainte de rester toute sa semaine d'astreinte à domicile. Il a la possibilité de s'absenter en appelant ce serveur vocal. Ce serveur est commandé depuis le Centre de Traitement et d'Alerte (CTA) situé aux Montboucons à Besançon. C'est là que sont traités tous les appels d'urgence du département. Lorsqu'une mission de secours doit être déclenchée pour le CPI de Boussières, le CTA s'assure grâce au service Dispotel qu'un nombre suffisant de pompiers est disponible sur le centre pour assurer la mission (2 à 3 pompiers pour une mission de prompt secours à personne ; 4 à 8 pompiers pour un incendie). Pour chaque nature d'intervention, et en quelques secondes, le serveur aura choisi parmi les pompiers disponibles, ceux qui devront assurer le départ dans les 5 minutes. Le serveur aura tenu compte des aptitudes requises - pour un secours à personne : un conducteur VTU ; un chef d'agrée ; un équipier.

- pour un incendie : un conducteur incendie ; 1 chef d'agrée de préférence sous-officier ou officier ; 1 binôme d'attaque et 1 binôme d'alimentation. Pour assumer toutes les missions, un minimum de pompiers doit être disponible. Pour notre centre, l'effectif disponible ne doit pas descendre en dessous de 4 pompiers 24h/24h et ce sur toute l'année. Cette gestion, comme dans tous les centres, reste difficile puisque le logiciel sollicite souvent les mêmes qui jouent le jeu de la disponibilité.

Aujourd'hui -côté positif sur les appels- seuls les pompiers s'étant mis disponibles peuvent être choisis et bipés par le serveur et non l'ensemble du personnel comme avant mars 2009. Comme vous l'avez constaté la sirène n'est plus déclenchée automatiquement avec les appels bips, mais néanmoins elle restera opérationnelle uniquement par déclenchement manuel, le 1^{er} dimanche de chaque mois à midi, sur ordre de M. le Maire ou de M. le Préfet et bien évidemment en cas de dysfonctionnement du système Dispotel.

Au 30 novembre 2009, nous avons été sollicités pour intervenir sur 263 interventions ce qui, encore une fois, est en augmentation par rapport aux années précédentes.

Ce nombre d'intervention nous place, en terme d'intervention, au 7^{ème} rang des casernes du groupe ouest.

Pour faire face à l'augmentation croissante des interventions, la caserne de Boussières devient de plus en plus exiguë. Construite en 1992, la taille de la caserne correspondait au nombre des interventions du moment. Aujourd'hui c'est loin d'être le cas.

Le SDIS du Doubs nous a doté de nouveaux matériels et nous avons de moins en moins de place. En 2010 il est prévu d'agrandir notre local afin de bénéficier de vestiaires conformes. De plus le SDIS du Doubs envisage de nous équiper dans les prochaines années d'un Véhicule de Secours d'Assistance aux Blessés et d'un Véhicule Léger (VSAB).

Si notre centre continue sur cette même progression, le SDIS du Doubs envisage sérieusement la construction d'une nouvelle caserne.

Nous tenons également à présenter nos félicitations à Philippe KURY pour sa remise de médaille d'argent pour plus de 20 ans de présence parmi les pompiers volontaires.

Bonne année.

Le Chef de Centre,
Major Bernard BONNOT

Bienvenue Boussières

Bienvenue Boussières

Nous informons les habitants que la commission communication travaille sur un nouvel outil sous forme de dépliant cartonné qui centralisera toutes les informations utiles pour les Boussiérois et aux nouveaux arrivants, il sera remis à jour annuellement.

La "nouvelle" Caborde



C'est avec un grand plaisir que nous vous informons de la réouverture du restaurant "La Caborde" le 21 décembre 2009. Thomas et son équipe vous attendent pour vous faire découvrir leur savoir-faire !



Recensement de la population Les nouveaux chiffres de l'INSEE

Populations légales en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2010 pour la commune de Boussières :

- Population municipale : 1062
- Population comptée à part : 22
- Population totale : 1084

Pour plus d'information vous pouvez consulter le site www.insee.fr



Mars 2010 : élections régionales

Les prochaines élections régionales auront lieu les 14 et 21 mars 2010.

L'élection régionale en France permet d'élire les conseillers régionaux qui siègent au Conseil régional pour un mandat, en principe, de six ans.

Le scrutin régional est ouvert à tous les électeurs des scrutins nationaux, c'est-à-dire à toute personne :

- âgée de 18 ans ou plus au 1^{er} janvier de l'année de l'élection
- de nationalité française
- qui jouit de ses droits civils et politiques
- inscrite sur les listes électorales.

CALENDRIER DES ELECTIONS A VENIR

- Régionales 2010
- Sénatoriales (partielles) 2011-2014
- Cantonales (partielles) 2011 -2014
- Législatives (partielles) 2012
- Présidentielles 2012
- Municipales 2014
- Européenne (en France) 2014

Le Schéma de cohérence Territoriale (Scot) ou comment décider aujourd'hui de notre territoire de demain...

scot

Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération bisontine

Les élus du Syndicat Mixte du SCOT vous invitent à partager et à débattre du projet SCOT :

▶ SAINT-VIT

20h00

Mercredi 3 février 2010

Salle de réception du complexe sportif Michel Vautrot

▶ BESANCON

20h30

Jeudi 4 février 2010

TEMIS — Amphithéâtre de l'UIMM, 4 rue Sophie Germain

Pour plus d'information vous pouvez consulter le site www.grandbesancon.fr/scot

À noter sur votre agenda !

Calendrier manifestations 2010

JANVIER

4/01 - Cérémonie des vœux du maire
10/01 - Repas des anciens (La municipalité)

FEVRIER

Du 8 au 12/02 - Centre de loisirs (les Francas)
26/02 - Assemblée générale du don du sang
27/02 - Après-midi carnaval (APE)

MARS

6/03 - Soirée dansante (Les Richets)
13/03 - Soirée dansante (Les Vétérans)
16/03 - Collecte de sang
27/03 - (A confirmer) Concert de l'harmonie d'Emagny

AVRIL

Du 05 au 9/04 - Centre de Loisirs (les Francas)
Courant avril - Opération brioche

MAI

8/05 - Cérémonie du souvenir - Monument aux morts
9/05 - Vide-grenier (Les Richets)
9/05 - Vente de fleurs de printemps (APE)

JUIN

5/06 - Journée de démonstration des activités (Les Richets)
12/06 - Gala de danse (Les Richets)
15/06 - Collecte de sang
19/06 - Fête des écoles (APE)

JUILLET

Du 5 au 31/7 - Centre de loisirs (les Francas)
13/07 - Feux d'artifice (lieu à définir)

AOUT

Fin août - Concours de chariottes (Comité des fêtes de l'an 2000)
31/08 - Collecte de sang

SEPTEMBRE

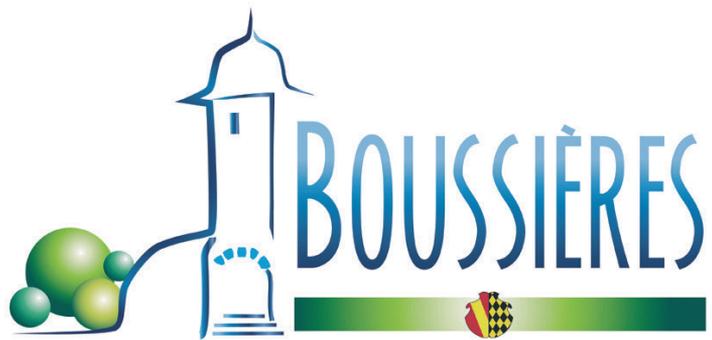
Début septembre (date à définir)
Cérémonie de commémoration de la libération de Boussières - Rue des Résistants

OCTOBRE

16/10 - Repas dansant (APE)

NOVEMBRE

9/11 - Collecte de sang
11/11 - Cérémonie du souvenir - Monument aux morts



à l'état civil

Naissances

Louane VALLET
Née le 22/05/09 à Besançon

Étane PRUDHON
Né le 23/06/09 à Besançon

Alvaro MARAUD
Né le 1/07/09 à Besançon

Violette REUGE
Née le 16/07/09 à Besançon

Noé CAU
Né le 24/08/09 à Besançon

Lorys KOENIG
Né le 19/09/09 à Besançon

Luc MEYER
Né le 9/10/09 à Besançon

Fanny VALLADONT
Née le 3/11/09 à Besançon

Anna HOLTZ
Née le 13/11/09 à Besançon

Mariage

Corinne GROSCLAUDE / Jean-Michel ABISSE
Le 1^{er}/08/2009 à Boussières

Décès

Hélène NUNINGER
Décédée à Boussières le 4/06/2009

Laurent WINTERSTEIN
Décédé à Besançon le 2/10/09



PROCHAIN Grand loup

De sortie PRINTEMPS 2010



à bientôt les p'tits loups

Toutes les animations d'été
Les réalisations des commissions
L'actualité de vos associations